

FORMALISATION DU DEVOIR D'INFORMATION ET DE CONSEIL ASSURANCE





Conformément à la réglementation en vigueur, notre Etablissement vous informe des éléments suivants :

CRÉDIT LYONNAIS. SA au capital de 2 037 713 591 euros, SIREN 954 509 741 - RCS Lyon, agréé en tant qu'établissement de crédit, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - Siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances, sous le numéro N° ORIAS 07 00 1878 en qualité de courtier d'assurance.

Le registre peut être consulté auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance) à l'adresse suivante : www.orias.fr ou 1 rue Jules Lefèbvre - 75331 Paris Cedex 9. Pour l'activité d'intermédiaire en assurance, le CRÉDIT LYONNAIS relève de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris CEDEX 09.

Dans le cadre de son activité d'intermédiation, le CRÉDIT LYONNAIS vous conseille des contrats d'assurance qui sont cohérents avec vos exigences et vos besoins.

Votre agence LCL est à votre écoute pour toute information ou réclamation liée à l'activité d'intermédiaire en assurance. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service relations clientèle LCL par courrier - BC 302.02 - 94811 Villejuif cedex ou via le formulaire en ligne disponible sur LCL.fr. En dernier recours, pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, vous pouvez vous adresser au médiateur de LCL : Monsieur le Médiateur auprès de LCL - BC 312-87, 75079 Paris cedex 02 - www.lclmediateur.fr.

En assurance dommages (IARD), le CRÉDIT LYONNAIS a choisi de travailler principalement avec PACIFICA et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché. Il n'est cependant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler, dans le secteur de la distribution d'assurances. exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance. Le CRÉDIT LYONNAIS peut aussi travailler avec tout autre assureur dommages dont les produits sont susceptibles de répondre aux besoins du client.

Le CRÉDIT LYONNAIS et PACIFICA sont des filiales de CRÉDIT AGRICOLE SA, organe central du réseau CREDIT AGRICOLE, qui détient directement ou indirectement plus de 10% du capital social du CRÉDIT LYONNAIS.

La rémunération perçue par le CRÉDIT LYONNAIS sous forme de commission pour son activité de distribution des contrats d'assurance de PACIFICA est incluse dans les primes d'assurance versées par l'assuré au titre des dits contrats.

LE POSTULANT A L'ASSURANCE

Nom: CREUZOT

Prénom : JULES

Date de naissance: 18/04/2001 Adresse: 8 RUE DE LA FONTAINE 80160 PLACHY BUYON

0 5 0 4 0

0 5 0 4 0

0 1 0 Compte

Н

Agence de gestion

Agence Compte



FORMALISATION DU DEVOIR D'INFORMATION ET DE CONSEIL ASSURANCE

VOS BESOINS ET SOUHAITS

Vous indiquez que vous souhaitez bénéficier d'une assurance permettant de vous protéger contre l'utilisation frauduleuse de vos moyens de paiement, contre la perte ou le vol de vos clés d'habitation et de véhicule(s) à usage privé et de vos papiers officiels. Par ailleurs, vous nous indiquez que vous ne souhaitez ni bénéficier de la garantie usurpation d'identité et ni couvrir vos achats effectués à distance. De plus, vous ne souhaitez pas étendre cette garantie à votre conjoint ou concubin, ainsi qu'à vos enfants de moins de 25 ans.

SOLUTION PROPOSEE PAR LE CREDIT LYONNAIS

Compte tenu des besoins et exigences dont vous nous avez fait part, la solution la plus adaptée à vos besoins est :

La formule Etudiante du contrat Assurance des Moyens de Paiement

Vous êtes l'unique Assuré de cette formule. La formule Etudiante couvre les débits frauduleux de vos moyens de paiement (LCL ou autre établissement) en cas de perte ou vol (y compris porte-monnaie électronique, puce NFC de votre téléphone portable et usurpation du numéro de votre carte bancaire), le remboursement des frais de remplacement de vos clés d'habitation et de véhicule(s) à usage privé de vos papiers officiels en cas de perte ou de vol. Cette formule prend également en charge le remboursement des espèces dérobées en cas d'Agression, ainsi que le remboursement du visuel de personnalisation de votre carte bancaire en cas de perte ou de vol de celle-ci.

NB: Aussi précis que soient les informations et les conseils qui vous ont été donnés, il est très important que vous lisiez attentivement la notice de votre(vos) contrat(s) d'assurance Assurance des Moyens de Paiement Formule Etudiante / qui vous est remise au moment de votre adhésion. Cette notice constitue le document juridique contractuel exprimant les droits et obligations de l'assuré et de l'assureur.

VOS DECLARATIONS

Le(s) contrat(s) Assurance des Moyens de Paiement Formule Etudiante / proposé par le Crédit Lyonnais constitue(nt) une solution cohérente au regard de mes exigences et des besoins exprimés.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information sur les Produits d'Assurance et avoir reçu un double de la présente, que je devrai conserver avec mes documents contractuels.

Edité le 13/11/2020

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de protection des données personnelles, incluse dans les « Dispositions Générales de Banque - Clientèle des Particuliers », disponibles sur le site www.lcl.fr . Un exemplaire peut m'être remis sur simple demande auprès de mon agence.

Fait en deux exemplaires à	Signature de l'adhérent	
Le 13)11)20	Julakans	
		•



FORMALISATION DU DEVOIR D'INFORMATION ET DE CONSEIL







Concernant les contrats d'assurances, je reconnais avoir été informé(e) que les données personnelles recueillies sont transmises à l'assureur et au courtier gestionnaire à des fins de gestion du contrat, d'évaluation et gestion du risque, d'élaboration de statistiques, d'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur.

CLIENT / TITULAIRE / ADHERENT / ASSURE

Nom: CREUZOT Prénom: JULES

Date de naissance: 18/04/2001 Lieu de naissance : AMIENS

Adresse: 8 RUE DE LA FONTAINE 80160 PLACHY BUYON

Compte de dépôt :

0	5	0	4	0						
	Agence									

0 0 0 0 0 1 N° compte Η 8

4 Clé RIB

OFFRE LCL A LA CARTE ETUDIANT

0

En cas d'acceptation, les présentes Conditions Particulières associées aux Conditions Générales de l'Offre valent et forment un tout indivisible constituant le Contrat LCL à la carte Etudiant.

PRODUITS ET SERVICES DEMANDES

En cas d'acceptation, les présentes valent conditions particulières et demandes d'adhésion des produits et services ainsi souscrits.

Toutes les modalités et conditions de fonctionnement et d'utilisation des produits et services, indiquées ci-après, sont détaillées dans les conditions générales des produits et services en cause, auxquelles vous devez vous reporter. Les conditions particulières et demande d'adhésion de chaque produit ou service, ci-après décrites, associées à leurs Conditions Générales ou notices d'information propres, forment chacune un tout indivisible, défini comme le contrat du produit ou service en cause.

Assurances au quotidien



Assurance des Moyens de Paiement formule Etudiante

Au nom de : CREUZOT JULES Date de naissance : 18/04/2001

Le client demande à adhérer au contrat Assurance des Moyens de Paiement formule Etudiante, contrat collectif d'Assurance n° 1015 souscrit par le Crédit Lyonnais auprès de PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

SPB, société anonyme de courtage d'assurances à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 € dont le siège social est situé 71, quai Colbert, 76 600 Le Havre, immatriculée au RCS du Havre sous le n° 305 109 779 et à l'ORIAS sous le n° 07 002 642.

PACIFICA, Le CREDIT LYONNAIS, et SPB sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Assurance des moyens de paiement formule Etudiante

Tous les comptes de dépôt à usage privé, dont l'Assuré est titulaire, ouverts au CRÉDIT LYONNAIS ou dans une autre banque ou établissement financier domicilié en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou Guyane, sont couverts. Seul l'Adhérent est Assuré au contrat pour la garantie souscrite.

Garanties souscrites

Garantie Moyens de Paiement

Vos moyens de paiement (LCL ou autre établissement financier domicilié en France) sont couverts contre l'utilisation frauduleuse en cas de perte ou de vol

Garantie Clés et Papiers

Vos clés d'habitation et de véhicule(s) à usage privé ainsi que vos papiers officiels sont couverts en cas de perte ou de vol.

Cotisation

Le règlement de la cotisation sera effectué tous les mois par prélèvement automatique sur le compte de dépôt indiqué aux présentes :

Prélèvement mensuel Assurance des Moyens de Paiement Formule Etudiante de 0.08 € la 1ère année puis **application** du tarif standard en vigueur, susceptible de variation.

Prélèvement mensuel Assurance des Moyens de Paiement Formule Etudiante de 0.08 € tarif standard en vigueur, susceptible de variation.

DECLARATION DU CLIENT

Je déclare avoir pris connaissance et être en possession d'un exemplaire des documents suivants dont j'accepte les dispositions :

- Les présentes conditions particulières et demandes d'adhésion.
- Les conditions générales de LCL à la carte Étudiant.
- Les « Conditions tarifaires des produits et services souscrits dans le cadre de l'offre LCL à la carte Étudiant ».
- Les Dispositions Générales de Banque « Clientèle des Particuliers » (*réf. : 53897*) régissant les différents produits et services proposés par le Crédit Lyonnais, y compris la convention de compte de dépôt et incluant le formulaire type relatif aux informations générales sur la protection des dépôts.
- Le Guide tarifaire des Principales Opérations Clientèle des Particuliers en vigueur (réf. : 53898).

Ainsi que le cas échéant :

- La fiche de Formalisation du Devoir d'Information et de Conseil et la notice d'information de l'Assurance des Moyens de Paiement,

Exemplaire pour archivage LCL / Filet courrier rose



Politique de protection des données personnelles et Secret professionnel :

Le(s) Client(s) déclare(nt) :

- avoir pris connaissance de la Politique de protection des données personnelles précisant notamment les droits dont il(s) dispose(nt) et figurant dans les Dispositions Générales de Banque « Clientèle des Particuliers » ;
- avoir pris connaissance et accepter expressément la clause Secret professionnel figurant dans les Dispositions Générales de Banque «Clientèle des Particuliers » susvisées, laquelle fait référence aux situations de levée du secret bançaire.

À ce titre, le(s) Client(s) autorise(nt) expressément LCL à communiquer des informations le(s) concernant dans les conditions prévues dans la clause précitée, aux tiers visés, notamment pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, pour l'exécution des travaux confiés à des prestataires de service intervenant à l'occasion ou pour la réalisation des prestations ou opérations, à toute entité du Groupe Crédit Agricole à des fins de prospection commerciale, ainsi qu'à toute entité du Groupe et leurs sous-traitants pour la réalisation d'enquêtes ou de sondages.

Le(s) Client(s) dispose(nt) du droit de s'opposer sans frais à l'utilisation de ses (leurs) données à des fins de prospection commerciale sur le site www.lcl.fr ou en écrivant à l'agence LCL qui gère son (leur) compte.

Les prélèvements des cotisations afférentes au(x) contrat(s) d'assurance(s) que j'ai le cas échéant souscrit(s) sera (seront) effectué(s) conformément au mandat de prélèvement SEPA donné par acte séparé et joint aux présentes.

Par ailleurs, j'autorise expressément Crédit Lyonnais à débiter le compte désigné dans la partie « Client » pour le paiement des cotisations afférentes aux autres produits ou services souscrits dans le cadre du présent contrat.

J'ai bien noté que certains produits et services bénéficient de conditions tarifaires liées à la souscription de l'Offre LCL à la carte Etudiant. En cas de dénonciation ou de résiliation de l'Offre, les tarifs standards du guide tarifaire des principales opérations Clientèle des Particuliers en vigueur s'appliquent dans les conditions reprises aux conditions générales de LCL à la carte Etudiant.

PARTICULARITES

<u>POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE</u>: concernant les contrats d'Assurance Tous Portables et Assurance des Moyens de Paiement :

En cas d'adhésion dans le cadre d'une vente à distance, précédée ou non d'un acte de démarchage, conformément à la réglementation sur la vente à distance de services financiers, je reconnais avoir pris connaissance et être en possession de la fiche d'information précontractuelle de l'assurance ou des assurances en cause, et demande l'entrée en vigueur de l'assurance ou des assurances concernées avant la fin du délai de renonciation de 14 jours, c'est à dire à la date choisie figurant sur la demande d'adhésion et au plus tôt aux jour et heure de l'envoi de ma demande d'adhésion signée, le cachet de la Poste faisant foi. Cette entrée en vigueur ne me prive pas de l'exercice de mon droit de renonciation, sauf à ce que j'ai demandé la mise en œuvre des garanties de l'assurance avant la fin dudit délai.

Je déclare être informé(e) que, dans le cadre de la présente Offre, l'Assurance des Moyens de Paiement formule Famille ne peut pas être souscrite.



POUR LES PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES (A L'EXCEPTION DU LIVRET A)

En cas d'adhésion suite à un démarchage et/ou une vente à distance :

Je reconnais être informé(e) qu'au terme de la réglementation du démarchage et/ou de la vente à distance, je dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires révolus qui court à compter de la conclusion du contrat ou des contrats bançaires et le cas échéant du bordereau de rétractation prévu selon les cas de la réglementation en vigueur.

Dans le cadre d'une vente à distance, je reconnais avoir pris connaissance et être en possession de la fiche d'information précontractuelle relative à l'Offre ainsi que celles des différents produits et services bancaires souscrits.

☐ Dans le cadre de l'adhésion à distance de la présente Offre, je souhaite la mise en place de l'Offre et des produits et services qui y sont associés (excepté le cas échéant, le Livret A) avant la fin du délai de rétractation de 14 jours calendaires révolus, c'est-à-dire dès réception par le Crédit Lyonnais de ces conditions particulières signées par moi. Leur mise en place ne me prive pas de l'exercice de mon droit de rétractation.

ATTENTION, LE CLIENT NE DISPOSERA PAS DE L'OFFRE PROPOSÉE ET DES PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES ASSOCIÉS AVANT LA FIN DU DELAI DE RÉTRACTATION S'IL NE COCHE PAS LA CASE.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA RELATION A DISTANCE AVEC LCL

Dans le cadre de ma relation à distance avec LCL, je déclare avoir bien noté que :

- Les opérations effectuées après l'utilisation de mon code personnel d'accès et/ou d'un certificat électronique sont présumées avoir été effectuées par moi-même et manifestent mon consentement aux droits et obligations qui en découlent, au même titre qu'une signature manuscrite ;
- Et les enregistrements téléphoniques et informatiques par les appareils de LCL qui sont utilisés pour la réception des instructions ou leur reproduction sur un support informatique ou papier font foi, jusqu'à preuve contraire, entre moi et LCL desdites instructions et justifient leur imputation à mon compte.

LCL desaites instructio	ris et justillent leur imputatio	on a mon compte.
		SIGNATURES
Fait le	à Aniens	
En double exemplaire		
Signatures		
Le Crédit Lyonnais		Le Client (Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé ») :

Exemplaire pour archivage LCL / Filet courrier rose

Page: 4 / 6



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

K G 0 4 3 5 4 1 9 7

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Crédit Lyonnais à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Crédit Lyonnais

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Créancier

Nom : Crédit Lyonnais

Identifiant du créancier SEPA (ICS) FR38ZZZ101176

Adresse : 18 rue de la république

CP: 62002

Ville: LYON

Pays: FRANCE

Contrat concerné

Numéro d'identification du contrat : 04354197

Description du contrat : «Assurance des Moyens de Paiement Formule Etudiante»

Titulaire du compte à débiter / Désignation du compte à débiter

Nom:

CREUZOT

Prénom: JULES

Adresse: 8 RUE DE LA FONTAINE

CP: 80160

Ville: PLACHY BUYON

Pays: FRANCE

Numéro d'identification international du compte bancaire IBAN (International Bank Account Number)

- 5		-	_			_							-	-	_	_	_	,	_	4							
ı	г	Г	5 I	0		2	Λ	0	$ \cap $	1 2	0	=		1	0	0	0		0	0	1	0	1	2	I H	1 8	4
		1	٦	0	V)	U	U	0	4	10)	0	1 7	U	V	0	10	U	U	1	U			 		

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

C	R	L	Υ	F	R	Р	Р	Х	Χ	Х

Type de paiement :

X Paiement récurrent

Paiement ponctuel

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de protection des données personnelles, incluse dans les Dispositions Générales de Banque « Clientèle des Particuliers », disponible sur le site www.lcl.fr. Un exemplaire peut m'être remis sur simple demande auprès de mon agence.

Signé à

Truens

Le: 13/11/2020

Signature(s) : Le Crédit Lyonnais

Le Client

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.





CONDITIONS TARIFAIRES DES PRODUITS ET SERVICES SOUSCRITS DANS LE CADRE DE L'OFFRE LCL A LA CARTE ÉTUDIANT

Tarifs mensuels en vigueur au 28/08/2013

Si, au moment de la souscription à l'Offre, l'adhérent à l'Offre est (i) soit un étudiant dont au moins un des représentants légaux est détenteur d'un compte de dépôt ou d'un compte d'épargne LCL, (ii) soit un étudiant justifiant, tant au moment de la souscription à l'Offre que les années suivantes, d'une inscription dans l'une des grandes écoles dont la liste est définie par LCL et disponible en agence, il bénéficie alors, dans les conditions de l'Offre, des tarifs mensuels suivants :

Produits	Les 4 premières années *	5ème année et suivantes
Carte Visa Cléo	0,08€	0,08 €
Carte Inventive MasterCard	0,08€	1,50 €
Carte Visa Premier	0,08 €	5€
Autorisation de dcouvert Solution Trsorerie**	taux d'intrt fix dans l'Offre Pralable de Crdit	taux d'intrt fix dans l'Offre Pralable de Crdit
LCL intractif option virement international	Gratuit	Gratuit

Si, au moment de la souscription à l'Offre, l'adhérent est (iii) soit un étudiant détenteur d'un compte de dépôt LCL ou d'un compte d'épargne LCL depuis plus de 3 mois (hors client déjà détenteur de la formule Zen Etudiant), (iv) soit un étudiant justifiant, tant au moment de la souscription à l'Offre que les années suivantes, d'une inscription dans l'une des écoles partenaires de LCL dont la liste est définie par LCL et disponible en agence, il bénéficie alors, dans les conditions de l'Offre, des tarifs mensuels suivants :

Produits	1ère et 2ème année*	3ème année et suivantes
Carte Visa Cléo	0,08 €	0,08 €
Carte Inventive MasterCard	0,08 €	1,50 €
Carte Visa Premier	0,08 €	5€
Autorisation de dcouvert Solution Trsorerie**	taux d'intrt fix dans l'Offre Pralable de Crdit	taux d'intrt fix dans l'Offre Pralable de Crdit
LCL intractif option virement international	Gratuit	Gratuit

Si, au moment de la souscription à l'Offre, l'adhérent est un étudiant n'entrant dans aucun des cas de figure (i), (ii), (iii) ou (iv) ci-dessus mentionnés, il bénéficie alors, dans les conditions de l'Offre, des tarifs mensuels suivants :

Produits	1ère année*	2ème année et suivantes
Carte Visa Cléo	0,08€	0,08 €
Carte Inventive MasterCard	0,08€	1,50 €
Carte Visa Premier	0,08 €	5€
Autorisation de dcouvert Solution Trsorerie**	taux d'intrt fix dans l'Offre Pralable de Crdit	taux d'intrt fix dans l'Offre Pralable de Crdit
LCL intractif option virement international	Gratuit	Gratuit

A la date d'anniversaire de l'Offre, ou à tout moment à la demande de LCL, si le client ne peut plus justifier de son statut d'étudiant dans une école partenaire ou une grande école (liste disponible en agence), il se verra appliquer le tarif suivant :

Produits	1ère année*	2ème année et suivantes
Carte Visa Cléo	0,08€	0,08€
Carte Inventive MasterCard	0,08 €	1,50 €

Exemplaire pour archivage LCL / Filet courrier rose

Page: 1/2



Produits	1ère année*	2ème année et suivantes
Carte Visa Premier	0,08 €	5€

Lorsque le client ne peut plus justifier de son statut d'étudiant ou lorsqu'il atteint l'âge de 30 ans, l'Offre est résiliée à la fin du mois civil suivant la survenue de l'événement ***. La résiliation de l'Offre n'entraîne pas la résiliation des produits et services souscrits. Les tarifs standards du guide tarifaire des principales opérations Clientèle des Particuliers en vigueur s'appliquent.

L'adhérent à l'Offre qui n'est pas détenteur d'un Sécurilion et/ou d'une Assurance des Moyens de Paiement LCL, bénéficie du tarif de 0,08 € par mois la 1ère année pour toute souscription à l'Assurance des Moyens de Paiement formule Etudiante puis à partir de la 2ème année, la cotisation prélevée sera celle indiquée au guide tarifaire des principales opérations, Clientèle des particuliers, en vigueur.

Pour tous les adhérents à l'Offre, LCL Avertis est proposé aux tarifs mensuels suivants pendant toute la durée de l'Offre :

LCL Avertis	LCL Avertis	LCL Avertis	LCL Avertis
Relevé quotidien	Relevé bi-hebdo	Relevé hebdo	Fonction Alerte compte
1,70 €	0,82 €	0,33€	1,64 €

^{*} De la date d'adhésion à LCL à la carte Étudiant à la date anniversaire de l'Offre.

^{**} Mise en place sous réserve d'acceptation après étude préalable par le Crédit Lyonnais. En cas de dénonciation ou résiliation de la présente Offre, elle est maintenue au taux en vigueur dans l'Offre Préalable de Crédit dans les termes et conditions prévus et signés par le Client.

^{***} Si le client a souscrit l'Assurance Moyen de Paiement formule étudiante et ayant eu 30 ans ou ayant changé de statut Etudiant avant la fin de la période du tarif de 1€ par an, l'offre LCL à la carte Etudiant sera prolongée jusqu'à la fin du mois suivant la date de la première anniversaire de la souscription de l'Assurance Moyen de Paiement formule étudiante.